

# Publier dans Netcom

## 1. La revue Netcom

Netcom est une revue scientifique à comité de lecture qui publie principalement des articles, mais également des notes de recherche ou des informations.

Les articles doivent être envoyés au Secrétariat de rédaction. Ils sont soumis à au moins deux membres du Comité de lecture ou à des personnalités extérieures. A l'aide d'une grille de lecture ils formulent un avis concernant la qualité scientifique du texte, l'argumentaire, la méthodologie et préconisent des modifications éventuelles à opérer par l'auteur. Deux avis négatifs entraînent la non publication de l'article. Les auteurs sont informés des recommandations des lecteurs et sont invités à modifier en conséquence leur texte.

## 2. Préalables

Un manuscrit proposé à la revue ne doit pas avoir déjà été publié.

Un article publié par la revue ne peut être ni reproduit, ni traduit sans autorisation de l'éditeur.

Les auteurs sont informés du double support proposés pour la lecture de Netcom : papier et électronique (fichier pdf en ligne).

Le fait de soumettre un article à la revue Netcom pour publication implique l'acceptation du principe de l'abandon des droits d'auteur en faveur de l'Association Netcom pour tous les supports.

Concernant les travaux déposés dans HAL : les auteurs sont autorisés à déposer leur article avec référence explicite à Netcom (utiliser le fichier pdf original fourni par la revue), en respectant la barrière mobile de 2 années pleines après la sortie de la revue papier. Toutes les autres demandes seront examinées par l'éditeur.

Les auteurs sont responsables du contenu de leurs contributions, de l'exactitude de leurs citations, de leurs références et du droit légal de publier le matériel proposé. Ils ont la responsabilité d'obtenir la permission écrite, si nécessaire, de reproduire des données protégées par un copyright. L'origine des données sera indiquée dans le manuscrit, soit avec les remerciements, soit avec les légendes.

## 3. Instructions aux auteurs

Les articles doivent comporter un titre en français et en anglais et être accompagnés d'un résumé en français et d'un résumé en anglais d'une dizaine de lignes, avec des mots-clés (3 à 5 dans l'idéal) dans les deux langues. Des résumés supplémentaires dans d'autres langues peuvent être envisagés selon le sujet.

Les auteurs doivent préciser leurs nom et prénoms, titre et appartenance institutionnelle ainsi que leurs coordonnées électroniques qui seront publiées en note de bas de page (première page).

En haut de chaque article les noms des co-auteurs apparaissent par ordre alphabétique (sauf volonté de l'auteur principal).

Les auteurs remettent au Secrétariat de rédaction (éventuellement par l'intermédiaire de l'Editeur scientifique) l'ensemble des documents à publier en version électronique sous format *Word* ou *OpenOffice*.

Les illustrations, photos ou graphiques peuvent faire l'objet de fichiers séparés, leur emplacement doit être alors clairement indiqué dans le texte concerné.

Il faut tenir compte de la parution papier en noir et blanc, en veillant aux contrastes et lisibilité des légendes. Une illustration par article peut être fournie en couleurs et en noir et blanc (en cas de sélection pour la couverture du numéro).

Les auteurs doivent tenir compte, notamment pour les tableaux et illustrations, de la largeur de la page relativement étroite :

sous *Word*, la zone de texte est délimitée par les marges suivantes : haut et bas 5cm, gauche et droite 4cm (voir copie d'écran et modèle ci-après). Cela constitue une forte contrainte dans le cas de tableaux de données à plusieurs colonnes (mais il est possible de modifier l'orientation du tableau).

Dans la mesure du possible, il est vivement conseillé de ne pas utiliser pour les schémas les outils de dessin des logiciels de traitement de texte, mais les outils traditionnels de type *Illustrator* ou *Photoshop* produisant des images au format vectorel (envoyés à part pour les formats vectoriels et intégrés au texte pour les PNG, GIF, JPEG).

Les légendes sont indiquées dans le format et le corps du texte, en dessous des illustrations.

- numérotation des paragraphes et des parties :

## INTRODUCTION

### 1. TITRE PREMIERE PARTIE

#### 1.1. Première sous partie

##### 1.1.1. Sous titre

##### 1.1.2. Sous titre 2

#### 1.2. Deuxième sous partie

### 2. TITRE DEUXIEME PARTIE

#### 2.1. Première sous partie

#### 2.2. Deuxième sous partie

### 3. TITRE TROISIEME PARTIE

#### 3.1. Première sous partie

#### 3.2. Deuxième sous partie

## CONCLUSION

## BIBLIOGRAPHIE

- Les références bibliographiques font l'objet d'un appel dans le texte, avec nom et année de publication (Dupont, 1999).
- Une bibliographie de référence est fournie en fin d'article.

Exemples de présentation :

AUTEUR, P. (2004), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Editeur, nombre de pages.

AUTEUR, P. (2004), Titre de l'article, *Nom de la revue*, vol.9 (2), 204-229.

AUTEUR, P. (2004), Titre de l'article, in : AUTEUR, P. (dir./ed./eds), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Editeur, pages, <<http://www.siteinternet.com/xxx>>.

Mise en page



Marges Papier Disposition

Marges

Haut : 5 cm

Bas : 5 cm

Gauche : 4 cm

Droite : 4 cm

Reliure : 0 cm

Position de la reliure : Gauche

Orientation



Portrait



Paysage

Pages

Afficher plusieurs pages : Normal

Aperçu

Appliquer à :

À tout le document



Par défaut...

OK

Annuler

## **LES COMMUNICATIONS INSTITUTIONNELLES SUR LE NET DES ENTREPRISES : UN EXEMPLE DE LA DIFFUSION DE PRATIQUES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**ANNICK SCHOTT-SERAUDIE<sup>1</sup>**

**Résumé** - Depuis 2002, obligation légale est faite aux entreprises françaises et cotées en France de rendre des comptes sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités. Puisqu'en prenant la parole sur leur responsabilité sociale ou environnementale, l'entreprise s'engage à poser des actes à la hauteur de ses mots (Laville, 2002), qu'en est-il des déclarations des dirigeants, incluses dans leur rapport de développement durable ? La communication incluant le dialogue, (Wolton (2005), nos investigations sur l'analyse relationnelle développée par l'Ecole de Palo Alto.

**Mots clés** - Analyse relationnelle, Discours, Responsabilité Sociale des Entreprises

**Abstract** - Since 2002 French companies (and companies registered in France) have had to account for the social and environmental impacts of their activities by law. "By communicating on its social or environmental responsibility, a company commits itself to act according to what it said" (Laville, 2002). What about the declarations of company managers, included in their sustainable development report ? Since communication includes dialogue (Wolton, 2005), our tools will be based on relational analysis developed by the Palo Alto school.

**Key-words** - Relational Analysis, Discourse, Corporate Social Responsibility

### **INTRODUCTION**

Face aux pressions des parties prenantes (Freeman, 1984) les entreprises se doivent d'informer sur leurs pratiques de développement durable.

Depuis 2002, obligation légale est faite aux entreprises françaises et cotées en France de rendre des comptes en la matière<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux 3. CEMIC / GREM. IUT Michel de Montaigne - 1 rue Jacques Ellul 33080 Bordeaux cedex. Tel. 05 57 12 20 10 - e-mail : [annick.schott@iut.u-bordeaux3.fr](mailto:annick.schott@iut.u-bordeaux3.fr)

<sup>2</sup> Article L. 225-102-1 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Économiques.